

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 7 OCTOBRE 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2021-05-28 - TRANSPORTS (8.7) – POLE D’ECHANGE MULTIMODAL DE LA GARE DE TOUL – AVENANT NUMERO 1 A LA CONVENTION TRIPARTITE SUR LE FINANCEMENT DE L’OPERATION

DATE DE CONVOCATION : 30 SEPTEMBRE 2021

DATE DE PUBLICATION : 11 OCTOBRE 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de BONNIN Pierre), AMMARI Christelle, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de HARMAND Alde), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André (ayant la procuration de SITTLER David), VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PIOUFF Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (à compter de la 2021.05.08), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONNIN Pierre, SEGALT Jean-François, SITTLER David, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, HARMAND Alde, ASSFELD LAMAZE Christine, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	5 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléances.
<u>Secrétaire de séance :</u>	MANGEOT Etienne
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021.05.07 : 65 présents. De la 2021.05.08 à la fin : 66 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2021.05.07 : 70 votants. De la 2021.05.08 à la fin : 71 votants.

La présentation de l'avant-projet par les équipes de SNCF Gares et Connexions qui assurent la maîtrise d'œuvre du programme, a mis en évidence un certain nombre de surcoûts qui n'avaient pas été identifiés en 2018 lors de la phase de faisabilité du projet sur lequel était basée la convention signée entre les partenaires en 2019. Par ailleurs, le contenu du programme a été légèrement revu.

Evolution à la hausse du coût du programme

Ce dépassement est dû à l'intégration des nouvelles données concernant l'assainissement, à la suite d'une évolution réglementaire sur l'année 2019 avec intégration d'espaces paysagers pour le traitement des eaux pluviales par rapport à l'étude de faisabilité de 2018.

L'incidence est à double effet :

- Du fait de l'intégration de surfaces paysagères, la capacité de places de stationnement s'en trouve diminuée et les 221 places envisagées en faisabilité ne pourront être réalisées sur le périmètre initial.
- Pour ne pas trop impacter cette diminution de capacité et afin de rester sur une capacité de 200 places, le périmètre du projet a été étendu vers l'Ouest entraînant ainsi une augmentation générale des quantités de matières et donc du coût du projet.

Le surcoût intègre également l'ajout au programme de l'opération d'un abri vélos non chiffré dans la faisabilité.

Ces changements modifiant la consistance et le coût des travaux du programme, impliquent un financement complémentaire estimé à 246 907 € HT, et par conséquent modifient le plan de financement initial du projet pour les partenaires.

Le coût prévisionnel de l'opération passe donc de 1 354 506 € HT (aux conditions économiques d'octobre 2018) à 1 601 413 € HT, **étant précisé que la Région finance 50% du reste à charge du programme pour la CC2T, une fois déduites les subventions des autres partenaires. Ainsi, cette évolution du coût du programme aura, pour la CC2T, un impact financier maximum de 123 453,50 € (50%).**

Modification du programme des travaux

La réalisation des travaux d'aménagement d'un pôle d'échange multimodal en gare de TOUL, conformément aux études APD, présentée et pré-validée par les partenaires lors d'une séance à la Communauté de Communes Terres Toulaises le 15 décembre 2020, portent sur les aménagements suivants :

Aménagements sous périmètre - Gares et Connexions

- Mise en place d'équipement d'accueil et de confort (Totem et arceaux vélos) pris en compte et financé à 100 % dans le cadre du déploiement du Schéma Directeur des Services par la Région Grand Est ;
- Réalisation de 200 places de stationnement (au lieu de 221 places) dont 6 places PMR, 3 places de taxi et 3 places de dépose minutes ;
- Création de 2 quais pour bus (au lieu de 4 en accord avec la Région Grand Est) ;
- Création d'un espace pour véhicules électriques (6 bornes de 22 kwh pour 12 places – au lieu de 6 places-, hors pose des bornes et raccordement) avec mise en place des fourreaux et des massifs de fondations pour recevoir les bornes
- Création d'un abri vélos 18 places.

Des travaux de dépollution du site, estimés à 30 000 euros, ont été identifiés en phase études et seront pris en charge en intégralité par SNCF Gares et Connexions.

Nouveau plan de financement prévisionnel

Désignation des travaux	Montant de de la dépense TND HT	Région Grand Est		Communauté de commune	
		%	Montant en € HT	%	Montant en € HT
Aménagement relevant de la maîtrise d'ouvrage SNCF Gares et Connexions					
<i>Réalisation de 200 de stationnement</i>	1 519 229,3 €		617 312,6 €		901 916,7 €
Aménagement coté Saint Michel	36 122,5 €		14 677,8 €		21 444,7 €
Création 2 quais bus	23 929,8 €		9 723,5 €		14 206,4 €
Places véhicules électriques (hors pose des bornes et raccordement)	22 131,4 €		8 992,7 €		13 138,7 €
Total (Hors SDS)	1 601 413,0 €	41%	650 706,5 €	59%	950 706,5 €
Participation convention initiale	1 354 506,0 €		527 253,0 €		827 253,0 €
Plus value par rapport à la convention initiale	246 907,0 €	50%	123 453,5 €	50%	123 453,5 €

Pour mémoire, Terres Touloises a sollicité un financement auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (150 000 € chacun) qui viendront en déduction de la contribution de la collectivité, sous réserve de leur notification d'une part et de la justification des dépenses d'autre part. Une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Paris Rhin Meuse est également à l'étude.

Concernant le calendrier, les études préalables prendront fin au printemps 2022, les travaux sont prévus pour une durée d'environ 12 mois et devraient être finalisés mi 2023.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant numéro 1 à la convention tripartite avec le Conseil Régional Grand Est et SNCF Gares et Connexions concernant l'évolution à la hausse du programme de travaux du pôle d'échange multimodal en gare de Toul ainsi que le contenu des travaux et autorise Monsieur le Président à sa signature ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter des cofinancements pour le pôle d'échange multimodal en gare de Toul ;
- Autorise Monsieur le Président à signer toute pièce utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

